

## Pollution de la Zone 1 :

Voilà ce qu'on trouve au bord de la zone 1 dans la bande boisée contigüe

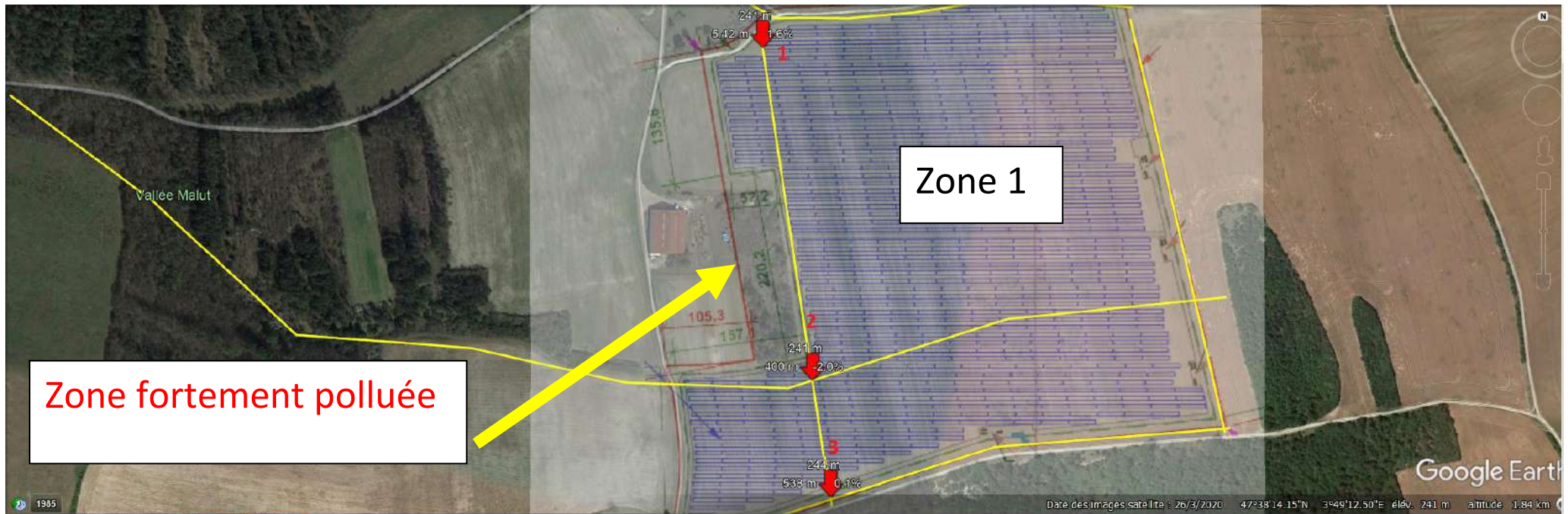
La bande boisée derrière le hangar attenante à la zone 1 est très polluée. Cf photos jointes.

Comment l'agriculteur propriétaire de cette Zone 1 peut-il garantir qu'il respectera le bien-être des ovins, les photos nous prouvent que la gestion des déchets agricoles n'est pas assurée et que ces derniers polluent fortement les sols.

**Comment se prétendre écologique (installation de panneaux) devant de telles négligences ?**

**Les ovins subiront-ils le même genre d'irresponsabilité ?**

David Sauvage Val de Mâlon.

























































11/06/2024





11/06/2024





11/06/2024





11/06/2024





11/06/2024





11/06/2024





11/06/2024





11/06/2024





11/06/2024



